

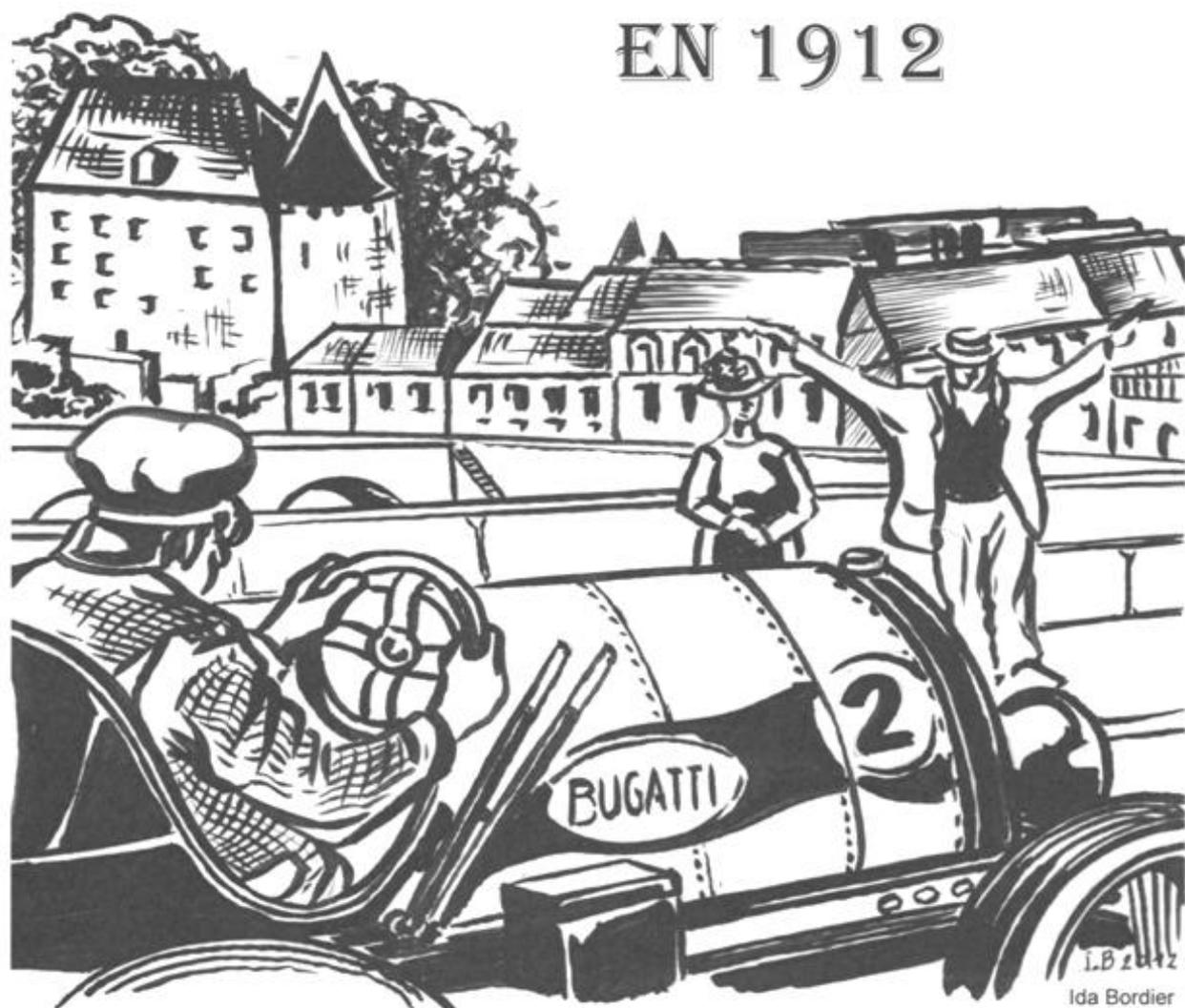
Patrimoine

DU PAYS DE
MAYENNE



LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE

PREMIÈRE COURSE AUTOMOBILE
À MAYENNE
EN 1912



2012



1,50 €



Ce dimanche 26 mai 1912, le temps est superbe ! A midi au Grand Hôtel, *un banquet dont le prix est fixé à 4 francs*, réunit le président Singher, les membres de l'ACSO et leurs invités : les autorités locales, préfet, sous-préfet, maire, capitaine de gendarmerie, les représentants de la presse parisienne, de la presse mancelle et régionale, de la presse mayennaise, quelques personnalités des Ponts et Chaussées, des ingénieurs en électricité, le président du Patronage Laïque de Mayenne, etc.

Plusieurs messieurs sont accompagnés de leurs épouses. Le maire, Louis Lintier, se plaira dans son discours, à souligner *...leur grâce qui égale ce déjeuner amical...*

Les orateurs, applaudis par les convives, se succèdent en fin de repas ! Le maire de Mayenne levant son verre, dit : *...Ce n'est pas l'heure des discours mais des actes...* et il invite l'assistance à se rendre au contrôle d'arrivée près de la caserne Mayran !

À 2 heures de l'après-midi, tout le monde est en place, les coureurs au volant de leurs véhicules stationnés quai Carnot et quai de La République, les spectateurs massés sur les trottoirs étroits de la rue Ambroise-de-Loré et contenus derrière les barrières mises en place par le service d'ordre...*une foule compacte et élégante où les claires toilettes de printemps jettent une harmonie des plus attrayantes et des plus heureuses...*

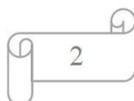
Les départs sont donnés du milieu du pont et annoncés aussitôt par une série de clairons que cinq jeunes gens du Patronage Laïque se renvoient de loin en loin, le long du parcours ! Un service téléphonique spécial relie les deux chronomètres placés à la ligne de départ et à la ligne d'arrivée et le résultat du chronométrage qui se fait électriquement est aussitôt affiché à un tableau placé près du point de départ...

...La course se passa d'une façon très intéressante et c'est au milieu d'un bruit titanique que les monstres d'acier dévorèrent à la puissance de leurs 120 chevaux, la côte de la rue Ambroise-de-Loré à la vitesse vertigineuse de 120 km à l'heure ...

Les 57 véhicules engagés se répartissaient en trois séries comportant chacune plusieurs catégories selon la puissance du moteur.

Première série : Motocyclettes – Side-cars – Tricards (4 catégories)

Deuxième série : Voitures de tourisme (12 catégories)



POINTS DE VENTE DE NOS CAHIERS

MAYENNE :

- OFFICE DE TOURISME
- LIBRAIRIE « LE MARAIS »
- MAISON DE LA PRESSE
- PERMANENCES « PATRIMOINE DU PAYS DE MAYENNE »

LAVAL :

- LIBRAIRIE « CORNEILLE »

